

**CONFRONTATIONS
EUROPE**

COMPTE RENDU

**WEBINAIRE « EU ETS SOUS
PRESSION : PERSPECTIVES POUR
RENFORCER ET AMÉLIORER LE
SYSTÈME EUROPÉEN D'ÉCHANGE
DE QUOTAS CARBONE »**

Compte rendu

Le **mercredi 8 avril**, Confrontations Europe organisait un webinaire intitulé « **EU ETS sous pression : perspectives pour renforcer et améliorer le système européen d'échange de quotas carbone** ». Cet événement a réuni **Corinne Lepage**, avocate, ancienne ministre de l'Environnement et ancienne députée européenne de 2009 à 2014, **Christian de Perthuis**, professeur à l'université Paris-Dauphine et fondateur de la Chaire d'économie du climat, ainsi que **Bruno Pillon**, président de Heidelberg Materials France et de France Ciment, sous la modération de **Michel Derdevet**, président de Confrontations Europe.

Michel Derdevet ouvre le webinaire en rappelant le rôle central de l'ETS, premier marché carbone multinational créé en 2005, qui couvre environ 40 % des émissions européennes et a permis une réduction d'environ 39 % par rapport à 1990. Il revient sur les évolutions issues du paquet « Fit for 55 », avec la création de l'ETS2, le CBAM et un fonds social destiné à accompagner les ménages vulnérables, dans un contexte de crise énergétique et de tensions géopolitiques susceptibles de fragiliser la transition.

Dans ce cadre, **Christian de Perthuis** revient sur les limites initiales de l'ETS, notamment la surallocation de quotas jusqu'en 2018, avant des ajustements ayant renforcé le signal-prix. Il considère « Fit for 55 » comme un tournant majeur confirmant la montée en puissance des quotas payants, et appelle à leur extension à davantage de secteurs pour accélérer la décarbonation. **Corinne Lepage** insiste pour sa part sur les freins politiques persistants, liés aux quotas gratuits et aux débats autour de l'ETS2 et du CBAM, tout en soulignant la nécessité de maintenir l'ambition climatique et de mieux mobiliser les revenus du marché carbone au service de la transition et de la compétitivité industrielle. Enfin, **Bruno Pillon** met l'accent sur le rôle du signal-prix comme moteur d'innovation et de transformation industrielle, en soulignant que la réussite du système dépend avant tout d'un cadre stable et lisible, garant de la sécurisation des investissements.

Souveraineté industrielle et enjeux géopolitiques des marchés carbonés

Les échanges mettent en évidence le rôle stratégique du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) dans la préservation de la compétitivité européenne et la limitation des fuites de carbone. Bruno Pillon alerte en particulier sur le risque de **resource shuffling**, où des producteurs extra-européens orienteraient vers l'UE leurs productions les moins émettrices tout en maintenant des activités plus carbonées sur d'autres marchés.

Dans une perspective comparative, **Christian de Perthuis** mobilise l'exemple du marché carbone californien couplé à celui du Québec, reposant sur un prix plancher et un prix plafond permettant de stabiliser le signal-prix, ainsi que sur un dispositif frontalier limitant les délocalisations. Il souligne également que les marchés carbones hors Europe, notamment en Chine et en Corée du Sud, restent encore peu contraignants malgré leur développement.

Dans ce contexte, il réaffirme le rôle central du CBAM comme outil de protection de la compétitivité européenne, tout en appelant à son élargissement, à une simplification de sa mise en œuvre et à une meilleure redistribution de ses recettes au profit des pays les plus vulnérables. Il plaide enfin pour une approche européenne plus ambitieuse, afin de mieux articuler souveraineté industrielle, compétitivité et transition bas carbone.

Le Fonds social pour le Climat : un levier pour rendre la décarbonation « supportable et accessible »

Corinne Lepage souligne l'importance du Fonds social pour le climat, prévu en 2026 dans le cadre de « Fit for 55 », destiné à amortir les effets sociaux de la transition énergétique pour les ménages les plus vulnérables. Elle insiste sur la nécessité de renforcer l'acceptabilité sociale des politiques climatiques, en facilitant l'accès aux solutions de transition comme la mobilité électrique, les énergies renouvelables ou les pompes à chaleur. Selon elle, cette acceptabilité est une condition clé de la réussite de la transition européenne et de sa légitimité à l'échelle internationale, faute de quoi des tensions politiques pourraient émerger et fragiliser les objectifs climatiques.

Christian de Perthuis appuie cette analyse en soulignant le rôle déterminant de la redistribution des recettes issues de l'ETS2 pour éviter des contestations sociales similaires à celles des Gilets jaunes. Il met en avant l'exemple allemand, où une partie des revenus est redistribuée aux ménages, et rappelle ses propres propositions en faveur d'un retour significatif des recettes vers les ménages, soit de manière forfaitaire, soit en ciblant les plus modestes.

Revenus du ETS et financement de la décarbonation industrielle

Bruno Pillon analyse le rôle du marché ETS comme levier central de financement de la décarbonation industrielle, en soulignant que les revenus des enchères dépassent largement ceux du CBAM et peuvent soutenir à la fois la transformation des industries lourdes et l'accompagnement des consommateurs.

Il illustre ce potentiel avec le secteur cimentier, où les recettes européennes pourraient atteindre environ 9 milliards d'euros à horizon 2050 pour un coût de décarbonation estimée entre 4 et 4,5 milliards d'euros en France, révélant une capacité de financement significative encore partiellement mobilisée. Il souligne toutefois que les solutions actuelles, fondées sur des substitutions partielles aux énergies fossiles, restent insuffisantes pour atteindre la neutralité carbone.

Les émissions résiduelles nécessitent selon lui le développement de technologies plus avancées comme le captage et la valorisation du CO₂, encore peu déployées à grande échelle.

Il met en avant à ce titre les dispositifs de soutien à l'innovation, notamment le Fonds d'innovation européen et surtout le GPID (1), qu'il présente comme un outil structurant pour accélérer le passage à l'échelle des projets industriels de décarbonation en France.

Il insiste néanmoins sur les freins persistants à l'investissement en Europe, malgré des projets pilotes comme Brevik ou Padeswood. Selon lui, la réussite de la transition dépend d'un prix du carbone élevé, d'un cadre réglementaire stable et de mécanismes de sécurisation des investissements, conditions indispensables pour éviter une transition limitée à des initiatives isolées.

Vers une réforme des mécanismes de stabilité : le débat sur le pilotage des prix

Ces préoccupations autour de la nécessité d'un juste prix du carbone résonnent avec l'actualité et la proposition de la Commission, le 1er avril 2026, de stopper l'invalidation des crédits carbone au-delà de 400 millions, tel que compris actuellement dans le cadre de la Réserve de stabilité du marché (MSR).

Bruno Pillon insiste sur **la question du timing du signal-prix carbone**. S'il reconnaît la nécessité d'un prix élevé pour déclencher les investissements industriels, il souligne qu'une hausse trop rapide pourrait fragiliser des secteurs encore en transition et accentuer les pressions inflationnistes sur les matériaux de base. Il défend ainsi l'idée d'un marché offrant avant tout de la visibilité et de la stabilité aux industriels, davantage qu'un soutien direct, afin d'éviter un choc économique trop brutal.

Dans une perspective de réforme plus structurelle, **Christian de Perthuis exprime ses réserves face au maintien des quotas tels qu'ils existent aujourd'hui**, estimant que l'Union européenne prend le risque de privilégier des équilibres de court terme au détriment de l'efficacité du signal carbone.

Il propose d'aller plus loin en transformant la réserve de stabilité en un véritable outil de pilotage des prix, inspiré du fonctionnement des banques centrales. L'idée d'un « serpent climatique européen », encadré par un prix plancher et un prix plafond, permettrait selon lui de renforcer la lisibilité du système et d'offrir aux industriels la visibilité nécessaire aux investissements de long terme.

Le financement de la décarbonation des industries lourdes : une équation économique encore non résolue

La discussion se déplace ensuite sur les outils concrets de financement de la transition des industries dites hard to abate. La pertinence des crédits carbone liés au captage et au stockage du CO₂ (CCUS) ainsi que du cadre de certification des absorptions (CRCF) est interrogée. Si leur intérêt technique est reconnu, leur viabilité économique reste limitée en l'absence de modèle réellement rentable à ce stade.

Dans ce cadre, on y souligne que le stockage du CO₂ pourrait, en théorie, générer de nouvelles sources de revenus pour les industriels, mais que ces mécanismes dépendent fortement du niveau futur du prix du carbone, attendu dans 5 à 10 ans. Les contrats carbonés pour différence (CCFD) sont ainsi identifiés comme un outil clé de sécurisation, encore insuffisamment déployé en France.

L'absence actuelle de modèle économique robuste est mise en avant : sans visibilité sur les prix futurs, les industriels risquent d'investir dans des solutions de décarbonation coûteuses sans débouchés suffisants. Il apparaît donc nécessaire d'« aligner les planètes » entre infrastructures, cadre réglementaire et demande de marché afin de rendre ces investissements viables.

Enfin, plusieurs conditions sont identifiées pour permettre le déploiement industriel à grande échelle : la mise en place de mécanismes de dé-risquage tels que les CCFD, un signal-prix du carbone clair et élevé à horizon 2030 (autour de 150 à 180 €), ainsi que le développement d'infrastructures de transport du CO₂ (pipelines, navires) indispensables à la chaîne de captage et stockage.

Le défi politique : dépasser les clivages idéologiques pour réussir la réindustrialisation

Les intervenants s'interrogent sur la manière de porter un sujet technique dans l'arène politique à l'approche de 2027.

Corinne Lepage alerte sur l'idéologisation croissante des enjeux environnementaux et la forte polarisation du débat, appelant à construire une réponse politique fondée sur le monde, notamment via un consensus industriel en faveur d'une réindustrialisation décarbonée et une attention accrue portée à la concurrence chinoise. **Bruno Pillon** livre le point de vue industriel, constatant une évolution de la Commission européenne vers une meilleure prise en compte des producteurs, tout en critiquant le manque de pragmatisme de certaines approches et en appelant à des outils de sécurisation économique pour éviter une désindustrialisation silencieuse. **Christian de Perthuis** plaide, pour sa part, pour une sortie progressive des quotas gratuits au profit d'un système fondé sur les enchères, ainsi que pour la création d'une autorité indépendante de type banque centrale afin de stabiliser le prix du carbone, estimant que la réussite européenne dépendrait aussi de la mise en œuvre assumée du CBAM face aux contraintes internationales.

Conclusion

En guise de clôture, Michel Derdevet invite les intervenants à formuler une recommandation prioritaire dans la perspective de la révision de la directive d'ici juillet, dans un contexte de crise énergétique. Les réponses convergent vers un **appel à la fermeté et à l'accélération de la transition**.

Corinne Lepage insiste sur la nécessité de redonner **des perspectives claires** et de **réduire rapidement la dépendance aux énergies fossiles** afin de rendre la transition lisible et acceptable pour les citoyens. Bruno Pillon met en avant **l'importance d'une stabilité réglementaire de long terme**, rappelant que l'industrie fonctionne sur des cycles longs et nécessite de la visibilité pour investir, sans remises en cause fréquentes des objectifs climatiques. Enfin, Christian de Perthuis souligne la nécessité d'accélérer la transition vers un modèle bas-carbone, **indispensable tant pour la souveraineté économique** que pour la **crédibilité de l'action climatique**, malgré les tendances actuelles à reléguer ces enjeux au second plan face aux crises successives.

Notes de bas de page :

(1) GPID : Les **GPID (Grands Projets Industriels de Décarbonation)** sont des projets industriels de grande ampleur visant à **réduire fortement les émissions de CO₂ des sites industriels les plus polluants**. Ils font partie des politiques de transition écologique (notamment en Europe et en France).